

RÉSEAU

Sortir du nucléaire



LA LETTRE D'INFORMATION

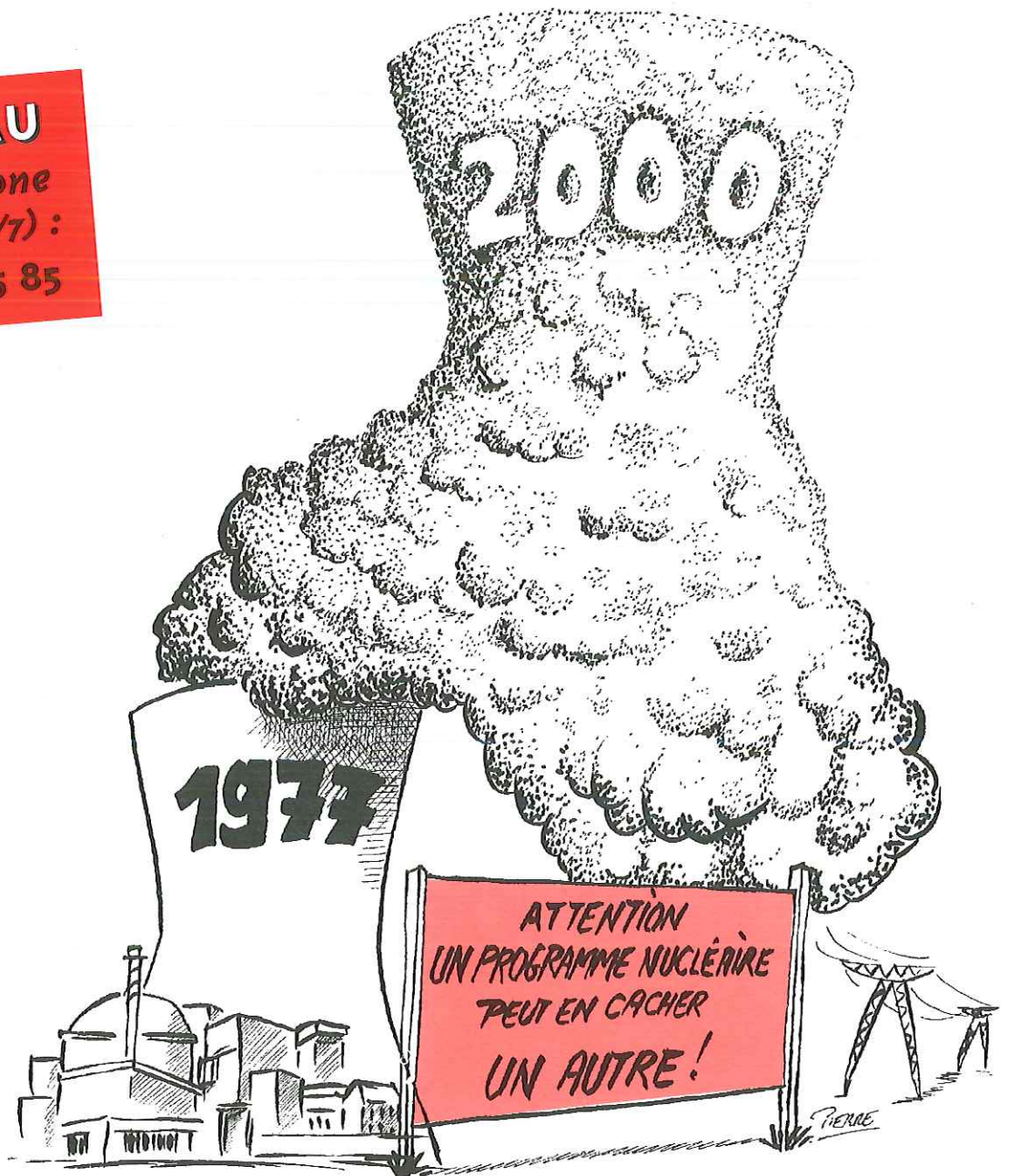
Fédération de
350 associations

9, rue Dumenge F-69004 LYON • Tél : 04 78 28 29 22 • Fax : 04 72 07 70 04 • Internet : www.sortirdunucleaire.org

NOUVEAU
Informaphone
(24 h/24 - 7j/7) :
04 72 00 85 85

Sommaire

Un instant magique	2
Campagne 100 000 signatures	3
Chauffage électrique	4
Enfouissement, un nouveau grain de sable	6
Bogue de l'an 2000	7
Un syndicaliste d'EDF accuse	8
Le KGB s'attaque aux antinucléaires	10
La lente agonie d'une centrale nucléaire	12
Chauffage au bois : une idée neuve et durable	14
Appareils en veille : un formidable gâchis	15
Un pour tous, tous pour un !	16



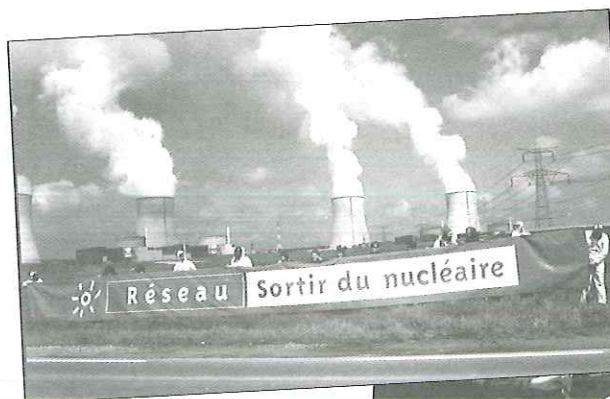
DERNIÈRE MINUTE : Fin mai 1999, EDF a engagé une procédure en justice pour diffamation à l'encontre du Réseau, du directeur de publication de la Lettre d'information et des auteurs de l'article intitulé "Les effets sur la santé des lignes à haute tension" paru dans notre Lettre d'information n° 5 et sur notre site Internet. À suivre...

UN INSTANT MAGIQUE

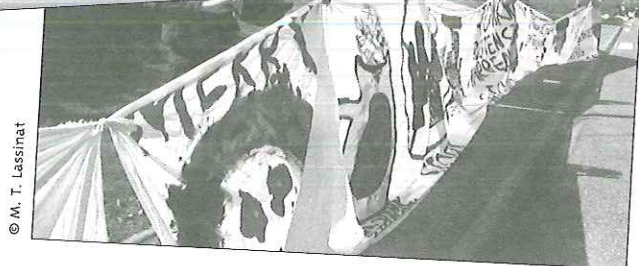
Avec le soutien de plus de 350 groupes et plus de 6 500 individus, le Réseau "Sortir du nucléaire" connaît depuis son démarrage, fin 1997, un véritable essor. Il est cependant bien jeune pour affronter le combat décisif qui s'annonce : faire échec au lobby nucléaire dans sa volonté de passer en force, une fois encore, en imposant en France un nouveau programme nucléaire.

C'est ce qui pouvait nous venir à l'esprit, le 25 avril 1999, la veille du treizième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, aux confins des frontières franco-allemano-luxembourgeoises, en nous comptant pour déployer notre immense banderole, maillon de la plus longue banderole antinucléaire du monde (4,2 km). Notre banderole de 250 mètres, financée grâce à de nombreux dons, portait une répétition à des centaines de fois d'un leitmotiv - "Sortir du nucléaire, c'est possible" — véritable idée-force de notre Réseau 1.

Et puis, vint cet instant magique, où nous entreprîmes de la dérouler quand même, et où, sans concertation aucune, des dizaines de jeunes allemande-s vinrent prendre place, nous permettant de franchir le poste-frontière français. Tout un symbole, comme ce face-à-face, de part et d'autre de ces mêmes frontières, entre, du côté français, les orgueilleuses tours de refroidissement de la centrale nucléaire de Cattenom et du côté luxembourgeois, une immense éolienne. Un de ces moments qui fait écho à l'immense chaîne humaine du Carnet en Bretagne en 1997 contre le projet de "nouvelle" centrale nucléaire EPR ou encore à la vision en 1998 de ces tracteurs venant labourer les terres de Bure dans la Meuse afin de porter la vie par des



Déploiement de la plus longue banderole du monde le 25 avril dernier



© M. T. Lassinat

© A. Taurelle

semailles plutôt que, comme le prévoient certains, de devenir un cimetière radioactif.

Un instant magique, qui efface la fatigue des centaines de kilomètres parcourus, qui disperse les doutes qui vous assaillent, qui vous fait espérer que le rapport de force en présence ne se résume pas à l'affrontement de deux budgets : 1,5 million de francs de notre côté contre plusieurs milliards de francs de budget de communication pour EDF. Car sans tomber dans un manichéisme réducteur, c'est bien cet enjeu qui est en balance aujourd'hui.

Mais la symbolique et l'espérance est une chose, la réalité une autre, et ce serait courir à l'échec que de voir un lien de causalité entre les deux, tout comme d'attendre des Allemands, des politiques ou du cours des choses et de l'air du temps qu'ils nous permettent d'aboutir.

La conjoncture nous est favorable à bien des égards : les indicateurs économiques du prix du kWh, les sondages des opinions publiques, y compris en France nous donnent des atouts et placent le lobby sur la défensive : il risque de tenter un forcing, usant de sa puissance financière et de son emprise

sur la classe politique. À nous de jouer nos cartes au mieux, et pour cela, il y a deux conditions à remplir, sur lesquelles nous avons toutes prises :

— unir toutes nos forces sur cet objectif, ce qui veut dire considérer d'abord ce qui rassemble et ne pas se crispier sur nos différences (politiques, calendrier de sortie, bannières et chapelles diverses) bref les additionner ;

— se retrousser les manches : le chemin de la victoire passe nécessairement par la mise en place de groupes actifs partout en France, relais indispensables pour que le choix énergétique du siècle prochain devienne une priorité des enjeux de société, au moment des prises de décisions.

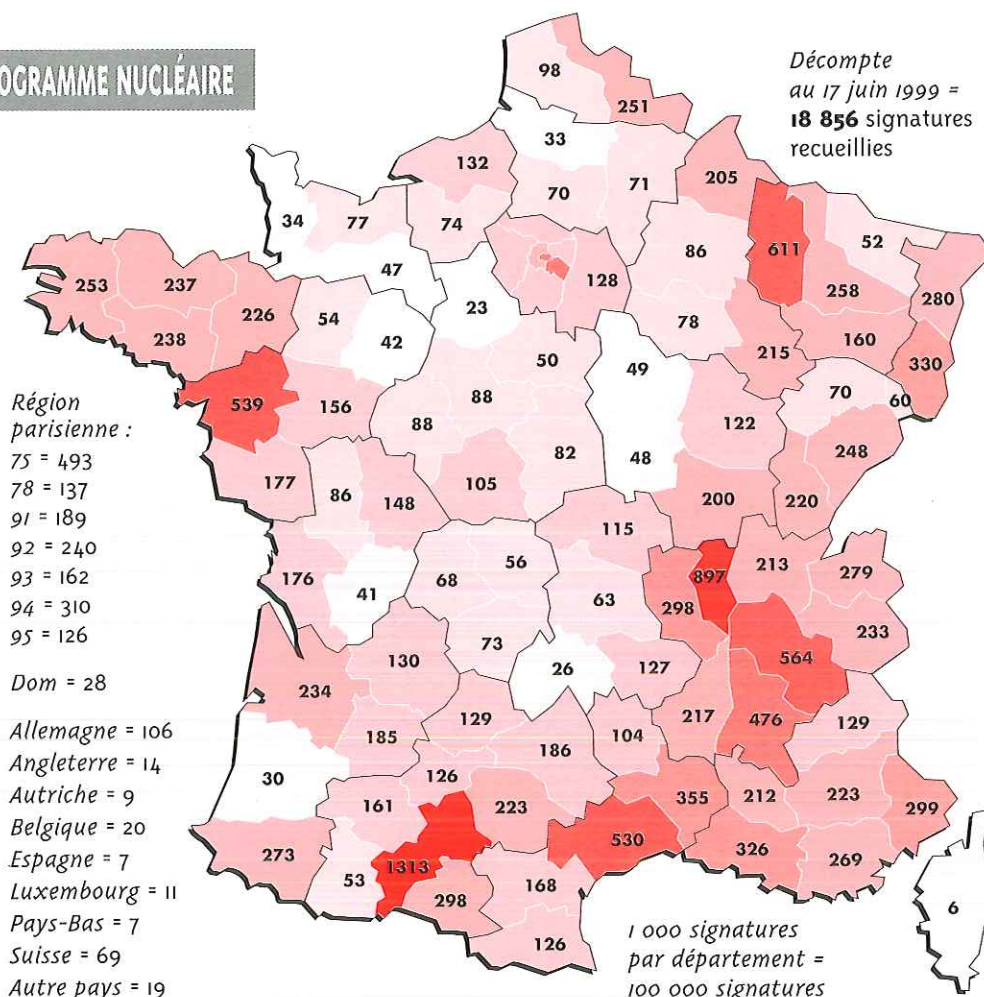
Nous allons continuer à travailler à en favoriser l'émergence, mais cela ne peut se faire que si chacun se prend en main : pour faire signer la pétition, pour participer à un groupe local, devenir correspondant local...

Pierre KUNG

.....
1) Cette action de la plus longue banderole a fait l'objet de nombreux articles, reportages télévisés (TF1, LCI, France 3, RTL) et reportages radios (France Culture, France Info ...) en France, en Allemagne et au Luxembourg.

CAMPAGNE CONTRE UN NOUVEAU PROGRAMME NUCLÉAIRE

Le 25 avril 1999, à l'occasion du treizième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, une conférence de presse franco-allemande a officiellement lancé la campagne contre un nouveau programme nucléaire français. 100 000 documents sont actuellement en cours de diffusion et au 15 juin, très précisément 18 856 signatures avaient été recueillies.



Nouveau programme nucléaire français

Certainement, une décision d'ici la fin de l'année 1999

Les prises de position de députés pro-nucléaires de droite ou de gauche, de responsables de l'industrie nucléaire se succèdent depuis quelques mois pour pousser le gouvernement à prendre la décision de construire un réacteur nucléaire franco-allemand EPR, d'ici la fin de l'année 1999. Christian Pierret, secrétaire d'État à l'industrie, a renouvelé publiquement le 5 mai 1999, au cours d'un colloque à Paris, son souhait d'une décision gouvernementale sur cette question avant la fin de l'année 1999. Rappelons la déclaration de François Roussely, président d'EDF : « Il ne fait pas de doute que, dans les douze à dix-huit mois qui viennent, la décision de construire soit prise » (La Tribune du 15 mars 1999).

Pourtant, dans le baromètre annuel Cogéma, EDF, CEA et Framatome, de la fin décembre 1997, 75 % de la population interrogée avait répondu « qu'il ne faut pas construire de nouvelles centrales nucléaires en France ».

De son côté, le ministre de l'environnement, Dominique Voynet, a réaffirmé à plusieurs reprises que le lancement de la filière EPR représente une ligne jaune à ne pas franchir par le gouvernement s'il veut poursuivre son union avec les Verts.

Même si de nombreux sites sont prêts à accueillir ce réacteur EPR, des signes forts apparaissent aujourd'hui pour que ce prototype soit construit près de la centrale de Superphénix (en Isère), sur-générateur arrêté fin 1997 par le gouvernement Jospin. Le 21 avril 1999, le Conseil économique et social de Rhône-Alpes a adopté un vœu en faveur du lancement en Rhône-Alpes d'une tranche d'un prototype du projet de réacteur EPR. Le Conseil général de l'Isère envisagerait également de prendre une position similaire. De son côté, le quotidien régional, *Le Progrès* du 21 avril 99 rapporte que « le préfet de l'Isère s'est engagé à peser de tout son poids pour que le projet EPR trouve son point de

chute dans le secteur de Morestel ». Si le choix de ce site se confirmait, ce serait tout un symbole à proximité d'un des plus grands fiascos de notre histoire industrielle (Superphénix)...

En réaction à notre campagne, l'association internationale "Les écologistes pour le nucléaire" a lancé une pétition intitulée « 100 000 signatures pour l'énergie nucléaire » !!

Pour faire un contrepois suffisant à la décision du gouvernement, l'objectif de 100 000 signatures doit absolument être atteint et dépassé pour la France. Profitez des vacances d'été et des rencontres que vous serez amenés à faire pour faire signer la pétition (par 100 : 100 F - port compris). La campagne durera au moins tant qu'il n'y a pas de décision du gouvernement (certainement d'ici la fin de l'année 1999). Nous comptons sur vous. ▲

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE : À SUIVRE...

Le Réseau a bien choisi son thème de campagne de l'hiver 98/99 contre le chauffage électrique : ce dernier est en effet une des aberrations les plus graves du système énergétique français. Unique en Europe. Les documents internes ci-contre, confirment que le chauffage électrique reste pour EDF un alibi très important pour justifier le nucléaire (avec les pressions associées sur les usagers et les décideurs).

Notre campagne a atteint une partie de nos objectifs :

- La partie maîtrise individuelle de la consommation électrique a été reprise en quasi-totalité par divers médias (*France 2, France 3*) et journaux : ce qui remet en question implicitement la "crédibilité" d'EDF. Ce qui veut dire qu'enfin les médias ont trouvé des idées nouvelles hors d'EDF. Et c'est dans la campagne du Réseau que ces idées sont diffusées.
- Du côté politique, mi février 1999, la totalité des députés de la gauche plu-

rielle a adopté un amendement qui oblige EDF à instaurer un tarif spécial pour les plus démunis. Ces derniers paieront moins cher la tranche de consommation de première nécessité et ne risqueront plus, en cas d'impayés, de se faire couper l'électricité par EDF. Chaque année, EDF coupe ainsi l'électricité à 400 000 ménages. Bref, il s'agit d'une bonne nouvelle pour les plus pauvres même si cela n'empêchera pas EDF de pousser ceux qui n'ont rien, à utiliser un chauffage électrique qui se révèle ruineux à l'usage.

En final, l'impact le plus important est l'association des deux paramètres : les médias appuyés par les témoignages d'un changement réel d'énergie. Cet impact est vérifié à Poitiers par l'opération de sortie du tout électrique comme il peut être vérifié dans de nombreuses opérations alternatives en France, insuffisamment médiatisées.

L'expérience des HLM de Poitiers (sortie du tout électrique dans 500 logements sociaux), peut facilement être répétée et même beaucoup plus rapidement aujourd'hui grâce à l'expérience de tous les partenaires de cette campagne.

Il suffit de quelques personnes par département pour relancer ce genre d'opération. Le dossier spécial de 80 pages, *Sortir du chauffage électrique* (disponible auprès du Réseau contre un chèque de 56 F - port compris), peut largement vous y aider.

Puisque la sortie du chauffage électrique reste un des passages obligés de la sortie du nucléaire, profitons de toutes les opportunités et continuons de rassembler tous les partenaires concernés par le sujet.

Michel DEBIAIS
(UFC-Que choisir, Poitiers)
et **Philippe BROUSSE**

1988 : Un rapport du ministère de l'industrie mettait déjà EDF sur le grill concernant le chauffage électrique

Le développement du chauffage électrique est une particularité bien française. Pourtant, rien dans la structure du parc de production d'EDF, ne le justifie. [...] Le développement du chauffage électrique résulte principalement de la volonté d'expansion d'EDF. L'établissement a mis la puissance que lui confère un monopole quasi absolu et tout à fait spécifique à la France. [...] L'établissement dispose de moyens de pression considérables pour atteindre ses objectifs. [...] La saisonnalité du chauffage électrique, les besoins en pointe ont contraint la France à développer le parc de production davantage que les autres pays. Mais le chauffage électrique ne constitue pas une valorisation rentable du nucléaire. [...] Le choix du mode de chauffage n'est pas le fait de l'usager mais celui du promoteur. [...] Une partie notable du coût du chauffage électrique est en fait supportée par les autres usagers. L'ampleur du transfert financier opéré chaque année au détriment des autres usagers varie selon les modes d'évaluation entre quatre et vingt-huit milliards de francs. (NDLR : ce qui signifie que les usagers du chauffage électrique ne payent pas encore le coût réel. La différence de coût est reportée sur les autres usagers.)

.....
Extraits du rapport *Le chauffage électrique en France* de 1988 de la direction générale de l'énergie et des matières premières (ministère de l'industrie).

COURRIER

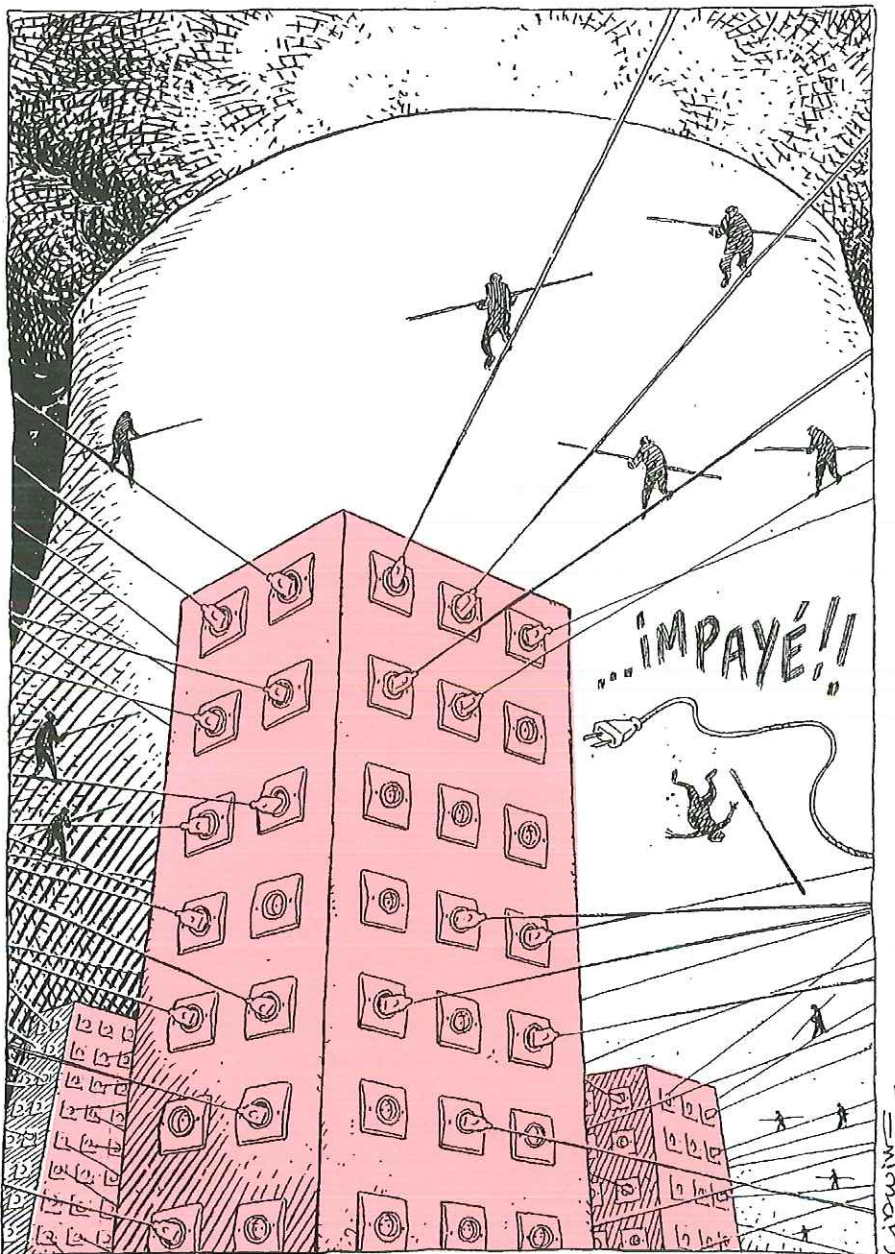
Les ficelles d'EDF pour vendre son chauffage électrique aux futurs propriétaires de maison individuelle

Chers amis,

EDF a mis en place avec de nombreux constructeurs des partenariats pour vendre du chauffage électrique en place de tout autre mode de chauffage. Ainsi, chez des constructeurs de maisons individuelles des "challenges" sont organisés auprès des vendeurs pour pousser leurs clients à choisir l'option tout électrique et ses déclinaisons. Les vendeurs qui totalisent le plus de vente en électrique sont récompensés par des voyages, chèques cadeaux... Les vendeurs sont invités à promouvoir le chauffage électrique, en "passant sous silence" ou minimisant les inconvénients de cette formule. Participe notamment de manière très officielle à ce challenge le troisième constructeur national de maisons individuelles "Maisons d'en France". Là où cette information est scandaleuse, c'est que "Maisons d'en France" est la marque de construction de maisons individuelles des Sociétés et coopératives HLM ainsi que des Crédits immobiliers de France [...]

Je suis vendeur chez "Maisons d'en France". Ces informations sont vraies et très récentes (le partenariat est prolongé pour 1999). Quand on sait que la clientèle principale de "Maisons d'en France" (environ 50 %) est constituée de locataires HLM qui font confiance à leur ancien logeur pour l'accès à la propriété, on reste rêveur... Bonne chance et bravo pour votre combat.

Lettre de F. C.



DOCUMENT INTERNE EDF

Chauffage électrique : l'essentiel des enjeux économiques pour EDF

Le développement d'EDF passe par un kWh compétitif parce qu'EDF a besoin de conserver ses parts de marché dans le chauffage électrique. Une centrale avec au bout un chauffage électrique, c'est le schéma simplifié qui traduit le mieux l'essentiel des enjeux économiques pour EDF aujourd'hui. Parce que le chauffage électrique représente 25 % du chiffre d'affaires d'EDF, soit 30 milliards de francs, l'entreprise doit continuer à vendre de l'électricité à un prix compétitif. Or, c'est le nucléaire qui permet justement cet avantage concurrentiel, de prix bas et maîtrisé dans la durée. Nucléaire et chauffage électrique assureront 70 % de la marge financière d'EDF dans les vingt prochaines années.

.....
Extrait de la Lettre d'information de janvier 1999
éditée par Bernard Dupraz (directeur du parc nucléaire)



VERDUN : UN NOUVEAU GRAIN DE SABLE DANS L'ENGRENAGE

Le 9 décembre 1998, le gouvernement choisissait le département de la Meuse et plus particulièrement le site de Bure pour accueillir le laboratoire d'enfouissements des déchets nucléaires. En réponse à cette décision lourde de conséquences, le dimanche 21 mars 1999, premier jour du printemps, quelques 1 500 personnes se sont rassemblées à Verdun (Meuse), capitale mondiale de la Paix, pour adresser un message clair au gouvernement et aux pouvoirs publics : oui à la vie, non à la poubelle nucléaire.

Venus de plusieurs régions de France et de l'étranger, avec le soutien actif du Réseau, des collectifs citoyens, de Greenpeace et des Verts, les participants se sont regroupés en fin de parcours devant le monument de la Victoire pour une prise de parole. La participation d'Arsène Lux, maire de Verdun, divers droite, a été particulièrement remarquée. Il a déclaré : « C'est l'intérêt de la planète qui est en cause et qui nous dicte de ne pas prendre de risques dans le domaine de l'enfouissement. Cela dépasse tous les clivages politiques. »

Une mobilisation dans la durée

Le chiffre de 1 500 manifestants peut paraître modeste, mais pour en comprendre la portée, il faut toujours avoir à l'esprit le motif premier et essentiel qui est à l'origine du choix du département de la Meuse : l'absence présumée d'opposition à ce projet dans un département qui compte 190 000 habi-

tants, une population vieillissante et sans aucune expérience militante. La nature du sous-sol apparaissant en réalité comme bien secondaire aux yeux des promoteurs du projet.

Or, malgré ce handicap de départ, notre mobilisation s'est toujours inscrite dans la durée : aux collectifs citoyens présents dès 1993, se sont ajoutés les mouvements d'élus réunis aujourd'hui en une coordination forte de près de 1 500 adhérents, du conseiller municipal au député. Cette opposition a été en mesure de rassembler à maintes reprises plusieurs centaines, voire milliers de manifestants : du jamais vu dans l'histoire meusienne. Les pouvoirs publics comptaient sur un essoufflement : ils se sont trompés.

Reconnaissons toutefois qu'au niveau national, cette mobilisation est apparue certainement insuffisante pour que les médias relayent l'information, ce qui en limite l'impact. D'autre part, l'enjeu constitué par ce laboratoire est certainement encore mal perçu au sein même des militants antinucléaires. Il nous faut expliquer davantage que la solution de l'enfouissement, souhaitée par le lobby nucléaire, est un des principaux éléments qui conditionne la poursuite de leur programme et le renouvellement du parc nucléaire français.

Un marché de dupe

Il faut bien comprendre qu'en l'état actuel de la législation, ce qui nous est proposé à Bure n'est rien d'autre qu'un préalable au stockage et en aucun cas un outil de recherche. S'il s'agissait de vraie recherche, la date de 2006 (début possible du stockage), devrait être repoussée au-delà de 2050 ! Nous devons également dénoncer l'escro-

querie de la réversibilité (c'est-à-dire la possibilité de récupérer les déchets nucléaires enfouis), promise depuis le début. La réversibilité sera bien entendue limitée à la période de remplissage du site et la loi autorise toujours l'irréversibilité. Cette notion n'est utilisée que pour apaiser la conscience de certains politiques et n'est qu'un marché de dupe.

Enfin, et pour toutes ces raisons, nous regrettons la position de Dominique Voynet qui s'est dite convaincue que si les études menées dans ce laboratoire venaient à discréditer le caractère réversible de l'enfouissement, le processus en cours serait bloqué par les politiques. C'est pourquoi, elle s'apprête à signer le décret d'autorisation, au risque d'apporter une caution écologiste inespérée aux partisans du projet.

Notre travail et notre mobilisation commune pour faire échec à ce projet s'inscrit désormais dans le long terme et consiste plus que jamais à convaincre, à informer, à redoubler d'explications, envers les citoyens et les politiques, mais y compris et surtout dans nos rangs, au sein de la mouvance antinucléaire. Nous nous y employons plus que jamais et persévérons dans le travail de fond nécessaire pour que le pire ne se réalise jamais.

Claude KAISER et
Jean-Marc FLEURY

CONTACT

Coordination nationale des élus
opposés à l'enfouissement
c/O Claude Kaiser, 24, grande rue
59190 Ménil-la-Horgne
Tél/Fax : 03 29 89 80 06

ENTRE INCRÉDULITÉ ET HYSTÉRIE MILLÉNDARISTE

Que votre cafetière programmable tombe en panne lors du prochain réveillon du Nouvel An, passe encore, ça n'empêchera pas le monde de tourner. Mais sans électricité, notre société aurait vraiment de très grosses difficultés à fonctionner.

Pour économiser la mémoire précieuse des premiers ordinateurs, les pionniers de la programmation informatique (1950-60) ont désigné les années par leurs deux derniers chiffres comme nous le faisons couramment. Or, lors de la transition 1999-2000, certains ordinateurs risquent de lire 00 comme étant 1900 au lieu de 2000 ce qui pourrait induire les systèmes en erreur. C'est ce qu'on appelle le bogue de l'an 2000.

Si ce bogue peut semer le chaos dans l'informatique de gestion, l'énergie et les télécommunications sont les deux secteurs qui pèsent le plus sur la sûreté et la sécurité dans la perspective de l'an 2000. Fortement interdépendants, ils doivent continuer à fonctionner sans interruption et des mesures de secours doivent être inventées pour faire face à tous les incidents qui pourraient se produire.

Un double risque

Pour EDF, le front est double : les risques sont internes (liés à l'informatisation des systèmes d'exploitation des centrales, par exemple) et externes (liés au maintien en service du réseau). Mais si l'informatique concerne tous les secteurs de production d'électricité, même les barrages, la prépondérance écrasante du nucléaire complique singulièrement la tâche et compromet la sûreté. Les réacteurs, c'est bien connu, ça s'arrête

en 2 secondes (quand tout va bien), mais même à l'arrêt ça a besoin d'électricité pour continuer à refroidir le cœur. Sinon, gare à la fusion !

Risques internes : l'inventaire des applications informatiques sensibles des centrales nucléaires a été commencé en 1997, sans tambours ni trompettes : pas question d'affaiblir l'image. Dans chaque centrale, un chef de projet coordonne les actions correctives qui concernent les systèmes sensibles identifiés. Ce sont, par exemple, les contrôles-commandes informatisés, toute l'informatique industrielle qui permet l'acquisition et le traitement des données nécessaires à la conduite de l'exploitation (par exemple : carte du flux neutronique du réacteur), l'outillage informatisé, les Telecom... EDF assure être en mesure d'avoir mené à bien et testé ses actions correctives à temps et annonce la somme consentie pour le faire (quelques 600 millions de francs) comme gage de son sérieux. Mais elle ne nie pas être à la merci d'aléas extérieurs au cas où l'impréparation d'autres entreprises perturberait son réseau.

Risques externes : en cas de défaillance sur ce réseau, l'alimentation externe d'un ou plusieurs réacteurs nucléaires peut être compromise. C'est un des scénarios les plus "soucieux". En imaginant que les systèmes d'arrêt d'urgence veuillent bien fonctionner (on nous dit qu'ils ne sont pas informatisés, mais il faut espérer que toutes les barres de contrôle veuillent bien descendre et correctement s'insérer), il faut encore continuer à refroidir le cœur (en admettant que le circuit de refroidissement à l'arrêt tienne mieux le choc qu'à Civaux ou à Chooz). Pour cela, il est indispensable d'avoir une alimentation en énergie pour actionner les pompes (reste à

souhaiter que les groupes électrogènes de secours démarrent). La série d'inconnues est longue !

Des mesures palliatives ont été envisagées. En cas d'incident généralisé (perte de tout ou partie d'un réseau régional), EDF devra reconstituer son réseau en y reconnectant les unités disponibles. Mais étant donné la proportion de réacteurs nucléaires dans la production d'électricité (82 %), cela pourrait s'avérer difficile. En effet, une règle générale d'exploitation donne à un réacteur un délai de deux heures pour passer en position de repli, après quoi il n'est plus possible de le reconnecter rapidement. Une autorisation a donc été demandée à l'autorité de sûreté pour prolonger ce délai jusqu'à douze heures, ce qui a été accepté, hormis pour les plus anciens 900 MW et les réacteurs du palier N4. D'autres scénarios sont testés par EDF, qui ne donne pas de détails sur les plans de secours envisagés. Mais on peut facilement imaginer un recours accru aux unités de productions classiques (barrages, centrales thermiques).

La DSIN (Direction de sûreté des installations nucléaires) a fixé à septembre 1999 la remise d'un bilan des conditions de passage à 2000, tout en affirmant que certains réacteurs pourraient être arrêtés, tout comme le seraient d'ailleurs les réacteurs de recherche. Ouf, mais est-on vraiment soulagé ? Si EDF est restée longtemps muette, d'autres entreprises (on pense à La Hague) dont la sûreté est aussi en cause, sont encore plus discrètes. C'est qu'il n'est pas question de faire état de la vulnérabilité du nucléaire qui rencontre ici son plus grand défi (avec celui des déchets nucléaires). En attendant, croisons les doigts.

Jeanne-Marie GRANGER

UN SYNDICALISTE D'EDF ACCUSE

Nombreux sont ceux qui soulignent le manque de transparence et de démocratie à EDF. Je partage ce point de vue, et je voudrais vous en donner quelques preuves. »

« Je voudrais apporter un témoignage personnel sur ce qui se passe dans le secteur nucléaire. Les prestataires y sont exploités ; leur santé et la sûreté sont mises en danger, la liberté d'expression n'existe pas, le droit du travail et le droit syndical sont bafoués. »

Les cancers chez les travailleurs serait le double du taux attendu

« Quelles sont les raisons qui ont poussé EDF à recourir au "tout sous-traitance" de la maintenance nucléaire ? Est-ce l'abaissement des coûts comme le laisse entendre la direction d'EDF ? Est-ce la volonté de réaliser une privatisation de fait de cette activité ? Tout porte à croire qu'un autre facteur est entré en ligne de compte : la volonté de retarder la connaissance sur les cancers radio-induits chez les travailleurs du nucléaire. Contrairement à une idée largement répandue, le respect des limites de doses, n'entraîne pas un risque zéro. Les seuils ont précisément été fixés par les experts pour que les cancers induits soient du même ordre de grandeur que pour les autres industries cancérigènes (soit environ 5 % de cancers supplémentaires par rapport à la population normale). Si EDF avait conservé en interne l'activité maintenance nucléaire, le phénomène aurait rapidement éclaté au grand jour. Il aurait été socialement insupportable car les syndicats sont encore forts à EDF. Au contraire, en externalisant le risque, dans un secteur dans lequel la

protection sociale et le suivi médical sont insuffisants, et qui, de plus, soumet les travailleurs à la mobilité, à la flexibilité, à la précarité, les dirigeants retardent l'apparition du phénomène sur la scène publique.

Demandez-vous pourquoi EDF se bat pour que des intérimaires continuent à travailler en zone contrôlée, fortement radioactive. Demandez-vous pourquoi les responsables refusent de procéder au simple recensement des travailleurs atteints de cancers et de leucémies. Ce dont je peux témoigner, en tant que délégué syndical en contact avec des agents de la sous-traitance, c'est que de plus en plus de cas nous sont signalés, notamment de leucémie myéloïde chronique. Comment se situe le taux de cancers des travailleurs par

rapport à celui de la population ? Ça, je suis incapable de le dire, mais on entend dans le milieu médical des rumeurs indiquant que le taux de cancers chez les travailleurs serait le double du taux attendu. On voit donc bien l'intérêt de procéder rapidement à un simple comptage.

Non content de faire supporter ce risque aux travailleurs extérieurs, le management exerce sur eux des pressions qui les conduisent à de nombreux dépassements de la durée de travail autorisée, à la détérioration de leurs conditions de travail et mettent la sûreté en danger.

Rien n'indique aujourd'hui qu'EDF ait envie de contrôler l'application de la réglementation du travail dans ce domaine bien au contraire.



La liberté d'opinion et d'expression est combattue par la direction d'EDF. Je connais un représentant du personnel d'une centrale nucléaire qui est privé d'avancement depuis plusieurs années parce qu'il avait donné une interview à France 3 à propos de taches radioactives au sol à l'extérieur des zones contrôlées (sur les routes des centrales). Pourtant les taches radioactives sont bien réelles, tout comme la contamination des convois de combustibles. Je connais aussi un agent d'une entreprise de sous-traitance qui a été licencié par son entreprise parce qu'il refusait de contourner les procédures de sûreté. »

Accident nucléaire : aucun volontaire !

« J'attire l'attention de vos lecteurs sur un autre domaine qui lui, est toujours tabou : la gestion d'un accident nucléaire.

Si un accident grave se produit dans une centrale nucléaire, on aura besoin de gens pour intervenir dans des environnements fortement radioactifs, soit pour porter secours à des blessés, soit pour éviter que le sinistre n'en fasse d'autres. Le législateur a prévu la constitution d'une liste de volontaires dans chaque centrale (décret du 2 octobre 1986). Or, aucune centrale n'a constitué cette liste.

Ce qui rend la situation encore plus critique, ce sont les évolutions psychologiques et sociologiques qui se sont produites dans les équipes de conduite des centrales nucléaires. Bien avant les mensonges des pouvoirs publics sur le nuage de Tchernobyl, des tas d'histoires à dormir debout ont été racontées aux agents de conduite : le nucléaire tout nouveau, tout beau, sans risque, écologique, moins cher... Mais les agents ne sont pas bêtes. Au fil des événements, ils se sont fait une opinion. À coup de décentralisation, mobilité, sous-traitance... la direction privilégie le profit financier et néglige la dimension sociale. Conséquence logique : la confiance et le climat social ne cessent de se détériorer.

Pour la deuxième année consécutive, à la demande de la direction d'EDF, l'institut Louis Harris a sondé des agents EDF sur la question nucléaire.

Les résultats des sondages n'ont pas été restitués...

Il faut avoir présent à l'esprit que le facteur humain représente 75 % des incidents de sûreté. C'est le plus souvent dans des situations d'exploitation dégradées que surviennent les catastrophes.

D'autant que personne n'est capable de dire à quel niveau se situe le risque d'accident majeur en France. L'autorité de sûreté ne dispose, en effet, d'aucune méthode de référence pour évaluer la sûreté d'une installation nucléaire. Un rapport de la Cour des comptes européenne de novembre 1998 consacré à l'évaluation de l'action engagée pour améliorer la sûreté des centrales de l'Est de l'Europe, fait état qu'« aucune méthodologie n'existe pour évaluer les progrès de la sûreté nucléaire dans chaque centrale ».

Beaucoup d'exploitants ont la trouille que le "gros pépin" se produise dans leur centrale. Il n'y aura aucun volontaire pour accomplir des tâches sous fortes radiations. Pire, en cas d'accidents très graves, ils seront probablement nombreux à s'enfuir pour sauver leur peau et celle de leurs proches. En Espagne, en 1990, lors d'un accident dans la centrale nucléaire de Vendellos, les exploitants de la centrale se sont enfuis, laissant aux seuls pompiers le soin d'assurer le repli. En cas d'accident majeur, sollicitera-t-on l'armée comme à Tchernobyl ? »

NB : Ces extraits sont publiés avec l'accord express de son auteur. Pour des raisons évidentes, le nom de ce syndicaliste, ne peut vous être communiqué. Les intertitres sont de la rédaction.

À LIRE

"Golfech", le livre

Rétrospective de près de 30 ans de lutte

Ce livre passionnant, paru fin mai 1999, retrace chronologiquement dans ses 600 pages les décisions politiques, les prises de position individuelles ou collectives, les manifestations, les réunions, les meetings et les actions diverses menés jusqu'en 1999 à propos de la centrale électronucléaire de Golfech située dans le Tarn-et-Garonne. L'opposition à cette centrale est une des luttes des plus marquantes qu'ait connues le Sud-Ouest de la France au cours de ces dernières décennies.

Ces événements n'étant pas isolés d'un contexte général, ils sont précédés d'une succincte préhistoire des découvertes de l'atome, de la radioactivité, des premiers pas de l'ère nucléaire. Ce livre traite aussi de l'implantation du nucléaire en France, de ses structures institutionnelles, politiques et économiques et des différentes formes de résistances que cela a suscitées. Il est complété de quelques dossiers particuliers, les lignes à très haute tension, les retenues d'eau, les déchets nucléaires.

Cette publication a été réalisée à l'aide de fonds documentaires provenant de tous horizons, elle est agrémentée de nombreuses reproductions, d'affiches, de photos et de dessins produits au cours de cette période.

Les auteurs de ce document très fouillé, opposés dès les années 70 à la nucléarisation du monde, ont souhaité effectuer un "travail de mémoire" mené jusqu'à nos jours et créer ainsi un outil reliant le passé aux réalités sociales et aux résistances d'aujourd'hui.

Le livre "Golfech" est éditée par le CRAS, BP 492, F-31010 Toulouse Cedex 06. Vous pouvez le commander au Réseau "Sortir du nucléaire", 9 rue Dumenge, F-69004 Lyon contre un chèque de 178 F (port compris).

LE "KGB" DE KIEV S'ATTAQUE AUX ANTINUCLÉAIRES

La mafia nucléaire d'Ukraine détourne les fonds destinés à la sécurité et menace de mort ceux qui les dénoncent. Si nous laissons faire, c'est tout le continent qui risque d'en souffrir.

En Ukraine, le mouvement antinucléaire opère dans un contexte particulier, celui de Tchernobyl ; du traumatisme d'une population irradiée, puis bernée par son gouvernement ; et enfin des magouilles du gouvernement qui compte bien profiter jusqu'au bout de cette poule aux œufs d'or que sont devenues l'aide humanitaire et technologique après l'explosion du réacteur numéro 4 de Tchernobyl, le 25 avril 1986.

Empêcher la construction de deux réacteurs

C'est dans ce décor que se joue un nouvel épisode de la lutte contre le nucléaire : il s'agit d'empêcher le gouvernement d'achever la construction de deux réacteurs, qui se présentent comme ruines modernes depuis la fin du régime communiste. Il s'agit du réacteur numéro 2 à Khmelnytsky et du réacteur numéro 4 à Rivne, plus connus sous leur abréviation K2/R4.

Si beaucoup, parmi la population, observent avec scepticisme ou désapprobation les agissements de leur gouvernement en matière nucléaire, les militants antinucléaires, ceux qui descendent dans la rue, qui enquêtent, qui s'attaquent ouvertement aux intérêts économiques et politiques d'une élite mafieuse, sont bien moins

nombreux. Pour la plupart jeunes, adolescent(e)s ou étudiant(e)s, il leur faut un courage exemplaire pour poursuivre leur lutte — les services de sécurité ukrainiens (SSU), héritiers du KGB, se sont donnés pour but d'empêcher toute critique conséquente de la politique nucléaire.

Mi-septembre, l'appartement à Kiev de Nadia Chevtchenko, militante du groupement écologique "Rainbow Keepers" (les gardiens de l'arc-en-ciel), est saccagé pendant son voyage à Helsinki, où elle était invitée à présenter son travail politique à une conférence et participer au comité international de l'Action mondiale des peuples (AMP). D'importants documents de travail disparaissent, ainsi que l'ordinateur de l'organisation, des documents personnels et d'autres objets. Les militants des "Rainbow Keepers" reconnaissent la signature des services de sécurité, qui n'ont pas cessé de les poursuivre depuis que le groupe fait campagne contre le projet de la Banque européenne de reconstruction et développement (BERD) de financer l'achèvement des deux nouveaux réacteurs K2/R4. Il y a une année, déjà, des agents des SSU accueillaient Nadia à l'appartement de ses parents, juste deux heures après son arrivée d'un séjour de six mois à Prague.

Détournement de fonds

Fin février, les "Rainbow Keepers" publiaient, avec le soutien d'autres organisations, une lettre ouverte au président de la BERD, attirant son attention sur le détournement par le gouvernement de fonds alloués par la

BERD, y compris de fonds prévus pour assurer la sécurité de Tchernobyl, et mettant en cause l'allocation de nouveaux fonds pour construire de nouveaux réacteurs. Cette lettre ouverte fait scandale.

Le 3 mars, le représentant de la BERD en Ukraine, Yaroslav Kinakh, confirme dans une interview avec le journal *Vse-oukraynskiye Vedomosti* qu'après réception de la lettre, les responsables de la banque se sont penchés sur les faits cités et, ayant trouvé confirmation d'abus de fonds, se sont vus forcés de remettre en cause le financement de certains projets en Ukraine.

Peu après, des dossiers d'archives, un ordinateur et d'autres objets disparaissent une première fois de l'appartement de Nadia, qui tient lieu de bureau de l'organisation.

Plus tard, juste avant la réunion annuelle de la BERD à Kiev (9 au 12 mai), les SSU procèdent arbitrairement et sans bases légales à des interrogatoires des militants. On leur explique que s'ils ne cessent pas leurs activités contre la BERD, ils seront arrêtés, cambriolés, violés ou même tués.

Pression sauce "KGB"

Malgré moultes filatures, arrestations et tabassages, malgré des téléphones et appartements sur écoute, les "Rainbow Keepers" et le groupe "Tigra Nigra" réalisent un certain nombre d'actions publiques, théâtres de rue et distributions de tracts pendant la réunion de la BERD. Quelques militants sont arrêtés sous de faux prétextes. Malgré un scandale dans la presse, qui se montre très intéressée, alors que Kiev, visitée par les plus prestigieux



banquiers et investisseurs, est pour quelques jours au centre de l'intérêt international, sept personnes passent de 3 à 5 jours en prison.

Le récent "cambriolage" de l'appartement de Nadia montre bien que les SSU comptent poursuivre la répression des militants écologistes. Notons en passant qu'un "processus de participation publique" officiel de 120 jours est justement en cours, pour discuter du projet des deux nouveaux réacteurs nucléaires K2/R4 ! On s'imagine la portée de la "participation publique" dans de telles conditions de répression, jamais vues depuis la fin de l'ère soviétique.

En tant que politique énergétique, le projet d'achèvement de K2/R4 semble étrange, sauf aux yeux de la mafia de Tchernobyl, qui compte bien se remplir les poches une fois de plus. L'"argument" décisif avancé est que le gouvernement ukrainien n'est prêt à abandonner Tchernobyl que si lui sont accordés les deux nouveaux réacteurs.

Cependant, dans son rapport à la BERD, intitulé *Évaluation économique des réacteurs nucléaires, Khmelnytsky 2 et Rovno [Rivne] 4 en Ukraine*, une commission internationale d'experts sous la direction du professeur John Surrey démontre que la rentabilité économique du projet est très aléatoire.

La BERD n'a pas encore pris de décision, mais — anticipant d'éventuelles difficultés — le gouvernement Koutchma a entamé des négociations avec la Russie, dont le premier ministre Primakov a confirmé son intérêt de principe. De plus, le gouvernement ukrainien s'est ouvert une troisième source de financement en augmentant le prix de l'électricité dès le 1er janvier 1998, alimentant ainsi un fond destiné à l'achèvement de K2/R4. La participation de la BERD est cependant d'une importance considérable, car elle entraînerait celle d'autres agences, telle Euratom, qui déboursaient des sommes autrement plus élevées.

Si le besoin de telles centrales ne provient pas du marché interne ukrainien, c'est bien au niveau du marché de l'Europe occidentale qu'il faut chercher le motif de leur construction. Au moment où l'Allemagne annonce en grande pompe son retrait du nucléaire, et où la Suisse fait de "vraies-fausses" annonces allant dans le même sens, la poursuite du nucléaire à l'Est est une garantie de survie pour les multinationales du nucléaire. Le mouvement antinucléaire occidental gagnerait à porter son intérêt à l'Est, là où les protestations publiques sont autrement moins commodes à organiser, et d'où notre électricité nucléaire nous proviendra peut-être dans les années à venir, à des prix imbattables et dans des conditions de (in)sécurité déifiant le bon sens.

Alain KESSI

ACTION DE SOUTIEN

Plus de 180 organisations non-gouvernementales de 34 pays ont signé une lettre aux chefs d'État du G8 pour qu'ils renoncent au financement des réacteurs nucléaires et optent pour des alternatives moins risquées pour les population et l'environnement. En France, les Amis de la Terre, Greenpeace, le Réseau "Sortir du nucléaire" et la Frapna ont également transmis une lettre et un communiqué de presse demandant au gouvernement de s'opposer au financement de ces réacteurs nucléaires par la BERD et la Coface.

VOUS POUVEZ AGIR en envoyant une lettre de protestation au président de l'Ukraine et au représentant de la BERD : un modèle en anglais peut être demandé au Réseau contre une enveloppe timbrée à 3 F à votre adresse et sur notre site Internet. C'est la seule façon efficace d'aider et de protéger nos courageux(euses) ami(e)s à Kiev ! La BERD et la mafia nucléaire ukrainienne doivent se sentir sous surveillance !

BRENNILIS : LA LENTE AGONIE D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE

Depuis 1967, EDF a déjà décidé l'arrêt de huit réacteurs nucléaires dans cinq centrales : Chinon (Indre-et-Loire), Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher), Bugey (Ain), Chooz (Ardennes) et dans le Finistère, Brennilis. D'ici à 20 ans, trente sites nucléaires seront arrêtés et progressivement démantelés.

La vie d'une centrale comprend trois périodes : la construction sur une durée de dix ans environ, le fonctionnement (jusqu'à quarante ans selon EDF) le démantèlement (jusqu'à cinquante ans).

La phase de démantèlement avec ses trois niveaux est définie en France selon les normes de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Les techniques utilisées sont variées, simples ou très sophistiquées :

- décontamination : chimique avec des gels, des mousses, physique (évaporation sous vide, aspiration, vibration...) ou mécanique (sablage, billes de glace, eau sous haute pression...);
- découpe des matériaux mécaniques, thermiques ou électrothermiques.

On a recours aux robots, ou télémanipulateurs pour ces opérations qui génèrent des quantités énormes de déchets nucléaires (par exemple : 600 000 tonnes de gravats et 1 million de tonnes de ferrailles faiblement radioactifs prévus en l'an 2000).

Brennilis, une centrale nucléaire expérimentale

Au cœur des Monts d'Arrée, la centrale se situe dans un site naturel de grande beauté connu pour ses landes et ses tourbières. Les nucléocrates français des années 50 ont adopté ce site, si peu habité, pour y réaliser en 1963 un réacteur expérimental à eau lourde de puissance réduite 70 mégawatts, EL-4.

Cette centrale qui a employé jusqu'à 200 salariés a fourni en électricité l'équivalent de 4 % de la consommation électrique actuelle de la Bretagne et cela pendant dix-huit ans seulement (arrêt en 1985). La filière eau lourde fut abandonnée à partir de 1971 au profit du système américain PWR plus performant (réacteur à eau pressurisée).

La fin de l'exploitation de la centrale n'a pas été sans difficultés pour les communes environnantes (commerce local, écoles... désertés).

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE, 24 des pays les plus industrialisés) a d'ailleurs choisi ce chantier comme projet pilote de démantèlement.

EDF et le Commissariat à l'énergie atomique veulent faire du démantèlement de la centrale de Brennilis un chantier exemplaire une préfiguration de ce que sera l'école française du démantèlement. L'ambition est de donner des références de savoir-faire à l'exportation aux entreprises françaises présentes à Brennilis (Campenon-Bernard, Bouygues, Framatome...). Le marché mondial du démantèlement des centrales nucléaires avec leurs 434 réacteurs nucléaires est en effet énorme et juteux (principaux clients : la Russie, le Japon, l'Allemagne et les États-Unis).

Les opérations de démantèlement de niveau 1 (1992-1996) ont coûté 90 millions de francs. Le combustible et 100

CHIFFRES

434 réacteurs nucléaires en activité dans le monde

La planète compte 434 réacteurs nucléaires en activité, selon un décompte de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) publié le 27 avril 1999.

Le nucléaire fournit dans le monde 16 % de la production totale d'électricité, selon un bilan de 1998 publié par l'AIEA dont le siège est à Vienne en Autriche (NDLR : et 6 % de l'énergie totale consommée au niveau mondial d'après l'Agence de l'énergie atomique dépendant de l'OCDE).

Les pays les plus dépendants de l'énergie nucléaire sont respectivement la Lituanie (77,2 %), la France (75,8 %), la Belgique (55,2 %), la Suède (45,8 %), l'Ukraine (45,4 %), la Slovaquie (38,3 %), la Bulgarie (41,5 %), la Suisse (41,1 %), la Slovénie (38,3 %), le Japon (35,9 %) et la Hongrie (35,6 %).

Source : AFP Vienne, le 29 avril 1999

ON DÉMANTÈLE QUAND?

DANS 50 ANS, QUAND ON
SERA MORT ET ENTERRÉ...
JE VEUX PAS
D'EMMERDES...



tonnes d'eau lourde ont été évacués sur Cadarache.

288 salles sur 345 ont été classés "nucléaires". Chaque local est étiqueté et est tagué sur les murs, les appareils, les circuits selon un code couleur relatif à sa dangerosité.

La phase 2, commencée en 1997 soit 12 ans après la fin de l'activité de la centrale, se poursuivra jusqu'en 2001.

Un marché de 200 millions pour les entreprises Campenon Bernard, Quille (une filiale de groupe Bouygues), Entrepose (une filiale de Vivendi) et la Comex nucléaire. 120 à 140 personnes pourront y être employées simultanément.

La piscine et les bâtiments entourant le réacteur seront "traités". Des milliers de mètres cubes de béton et de ferraille sont "désossés" puis mis en fûts avant d'être stockés à Soulaines (Aube) par l'Agence nationale des déchets radioactifs.

Les métaux seront évacués vers Marcoule (Gard) où ils seront fondus dans une installation spécialisée.

Après examen radiologique les déchets dits conventionnels (par exemple, les gravats) de ces bâtiments seront soit mis en décharges, soit concassés sur place puis recouverts de 50 cm de terre

stérile et 50 cm de terre végétale. Suprême intention écologique : le tout sera recouvert de plantations.

Ensuite restera le niveau 3.

Le scénario d'EDF prévoit donc un entracte d'une quarantaine d'année. L'argument invoqué par EDF est la décroissance de la radioactivité (divisée par 1 000 en 50 ans) du cobalt 60, radioélément très présent dans le cœur du réacteur. Mais la vraie raison est économique. L'objectif est double : d'une part, on espère des progrès techniques susceptibles de réduire les coûts d'autre part, EDF est incapable de financer en même temps des chantiers de démantèlement et le renouvellement du parc électronucléaire.

La courageuse politique d'EDF-CEA est donc pour l'instant "wait and see" (attendre et voir). Le directeur de la centrale trouve même des accents romantiques pour expliquer ce non-choix : « *Nous aurions pu découper le cœur en morceaux, le mettre dans des conteneurs. Notre solution est plus sûre et plus économique : dans l'enceinte actuelle, la ventilation va bloquer toute corrosion pendant plusieurs décennies. Cela sera comme le Château de la Belle au Bois dormant.* »

Le démantèlement : des risques élevés pour les travailleurs

La phase de démantèlement expose les travailleurs à des risques d'irradiation bien supérieurs à ceux encourus pendant le fonctionnement de la centrale. Ils se surajoutent à ceux liés à tout chantier de démolition. À Brennilis, un ingénieur a été tué au début des opérations lors d'une chute de plusieurs mètres.

Le recours aux "homme-rem" ("l'homme-rem" est recruté le temps de recevoir une dose de radioactivité qui ne doit pas dépasser les limites admissibles) est dénoncé par les organisations syndicales qui réclament un suivi médical par le ministère de la santé.

Si, lors des appels d'offres seules des grandes entreprises sont capables de répondre au cahier des charges très rigoureux en terme de suivi des travaux et de sûreté, on constate que la majeure partie du travail sur le chantier est réalisée par des entreprises de sous-traitance régionales ou locales.

Le transports des milliers de tonnes de déchets radioactifs est lui aussi source d'inquiétudes.

Le risque permanent pour les travailleurs, la population et l'environnement, lié à la complexité et à la difficulté des opérations de démantèlement de la centrale de Brennilis nous livre un terrible pronostic. À partir de 2010-2015, lorsque la cinquantaine de réacteurs français construits dans les années 70-80 (autrement plus puissants que celui de Brennilis) va elle aussi entrer dans sa phase d'agonie, tout nous laisse penser qu'en matière de démantèlement le pire est à venir.

Christian BUCHER

DERNIÈRE MINUTE

Daniel Créoff, vice-président du Conseil général du Finistère, signale dans un courrier au préfet « la présence sur le site de 3 000 fûts et 300 caissons de déchets nucléaires. Depuis le début du démantèlement, en septembre 1997, seulement huit caisses sont parties en traitement ».

(Source : Ouest France du 3 juin 1999)

LE CHAUFFAGE AU BOIS, UNE IDÉE NEUVE ET DURABLE

Nombreux sont les français qui se chauffent au bois, soit en totalité, soit en partie. Ce combustible assure 23 % du chauffage des logements. Les maisons construites en chauffage électrique sont souvent devenues des maisons chauffées au bois et un peu à l'électricité, quand on n'a pas tout simplement débranché les convecteurs électriques.

Seulement 60 % du bois nouveau utilisé

Une trentaine de réseaux de chaleur distribuent de l'eau chauffée par le bois dans des villages d'Auvergne, de Savoie ou du Jura. Les villes s'y mettent aussi. À Grenoble (Isère), Autun (Saône-et-Loire), Dôle (Jura), on vient de remplacer de grosses chaufferies alimentées au fuel lourd ou au charbon par des chaudières à bois. Le bois fournit en France l'équivalent de 8 millions de tonnes de pétrole.

Rassurons tout de suite ceux qui auraient des craintes pour la forêt. Nous ne sommes pas en pays tropical. La forêt française grandit chaque année en surface et en volume, et nous n'utilisons que 60 % de la masse de bois nouveau. Le chauffage n'utilise pas les mêmes bois que la construction ou les meubles. On brûle des petites branches d'élagage, des écorces, des sciures, des déchets de bois. Ce bois inutilisé pourrait en forêt ou terminerait en décharge.

La France pourrait doubler ou tripler la quantité de bois pour son chauffage sans mettre en danger, ni l'importance de sa forêt, ni sa biodiversité.

Le chauffage au bois a beaucoup

d'avantages pour l'environnement. Il dégage très peu de gaz polluants, et il joue un rôle dans la lutte contre l'effet de serre. En effet, le gaz carbonique émis par la combustion est issu du carbone déjà présent dans l'atmosphère qui a été emmagasiné par l'arbre durant sa croissance. À condition que l'arbre soit remplacé, le bois de chauffage n'augmente pas l'effet de serre. Et même, il le diminue si le bois remplace du fuel, du gaz ou du charbon. De plus, le chauffage évite que le petit bois, en se décomposant, dégage du méthane bien plus dangereux pour le réchauffement du climat.

En maison individuelle, on brûle le bois en chaudière, en poêle, ou en cheminée. Tous les matériels ont fait de grands progrès en rendement ces dernières années. Les cheminées sans foyer fermé restent cependant peu efficaces. Le bois est souvent gratuit si on est propriétaire ou si on va le couper soi-même, ce qui diminue les charges de chauffage.

Le bois a aussi un usage collectif quand il est brûlé dans une chaudière d'immeuble ou de quartier branchée sur un réseau de distribution de chaleur. L'investissement de l'installation coûte certes plus cher que des chaudières au fuel, mais l'énergie est moins chère.

De nombreux emplois locaux

De tous les modes de chauffage, c'est celui qui crée le plus d'emplois, et surtout des emplois locaux. Pour une municipalité, c'est un moyen de faire du développement local, de motiver les habitants, de les faire participer à l'économie locale.

Mais le chauffage au bois, comme les autres énergies renouvelables rencontre des obstacles. Une image enco-

re archaïque ("c'est bon pour les personnes à la campagne"), des plombiers et chauffagistes pas formés, des pompiers parfois réticents, une TVA élevée, et une hostilité ouverte et virulente d'EDF et de GDF. Pour nos "services publics", le bois est un concurrent direct du chauffage électrique ou gaz. Les élus qui veulent monter un réseau de chaleur au bois doivent souvent affronter une guerre commerciale intense d'EDF et de GDF. Des députés avaient proposé un amendement à la récente loi sur l'électricité, qui inscrivait le développement des énergies renouvelables comme une exigence à respecter par le service public de l'électricité et du gaz. L'Assemblée nationale ne l'a pas adopté. EDF et GDF ont donc pour objectif principal de vendre de l'électricité et du gaz, même au détriment des énergies renouvelables.

Le chauffage au bois permet de gagner sur tous les tableaux : l'environnement, l'entretien du patrimoine forestier, l'emploi, les charges de chauffage des familles. Son développement a besoin d'un fort soutien politique de l'État et des élus locaux. Les associations du Réseau "Sortir du nucléaire" peuvent trouver là une action très concrète et convaincante.

Alain CABANES,

délégué général de l'association AMORCE,
qui regroupe les communes
qui ont des réseaux de chaleur

CONTACT

Association AMORCE
10, quai Sarrail - 69006 Lyon
Tél : 04 72 74 09 77
Fax : 04 72 74 03 32

APPAREILS EN VEILLE : UN FORMIDABLE GÂCHIS

Téléviseur, magnétoscope, chaîne audio en veille, décodeur Canal +, satellite, répondeur... : dans l'esprit de la plupart d'entre nous, tous ces appareils, lorsqu'ils ne fonctionnent pas, ne consomment pas d'électricité. En réalité, ils consomment entre 5 et 10 W, parfois jusqu'à 25 W en veille, la moyenne par foyer français étant de 50 W de consommation permanente cachée soit 438 KWh/an ou encore l'équivalent de la production d'un réacteur nucléaire pour la France. Dans certains foyers "bien équipés", cela peut atteindre le double.

La production d'un réacteur nucléaire !

Les consommations cachées sont, dans bien des cas, supérieures aux consommations d'utilisation réelle des appareils : un téléviseur consommant 60 W en marche et 10 W en veille, fonctionnant 3 heures par jour, consommera plus d'énergie pendant son temps de veille que pendant son fonctionnement : respectivement 210 Wh et 180 Wh. C'est pire pour un magnétoscope pour lequel la consommation de veille : 10 W est proche de celle de fonctionnement : 15 W. 97 % de l'énergie sera consommée par la veille contre seulement 3 % pour la marche. Le bouquet revient aux différents décodeurs et démodulateurs Canal +, satellite, qui sont en fonctionnement permanent, utilisés ou pas. Chacun consomme entre 10 et 20 W. Ils sont présents dans un nombre croissant de foyers, leur consommation globale augmente donc. La solution : raccorder tous ces appareils sur une prise multiple à interrupteur qui

deviendra le bouton "marche/arrêt" de l'ensemble.

Une solution individuelle est plus aléatoire pour tous les appareils très basse tension (TBT) dont les transformateurs (qui transforment le 220 V en très basse tension) sont extérieurs à l'appareil et donc toujours sous tension. Leur consommation s'échelonne de 4 à 10 W : récepteurs radios portables, lampes halogènes de bureau, téléphonie, aspirateurs rechargeables. L'interrupteur quand il existe ne coupe pas l'alimentation 220 V d'où une consommation d'électricité. Il faut alors débrancher le transformateur de la prise quand c'est possible.

Mais l'effort n'est pas à faire seulement par l'utilisateur, fabricants et pouvoirs publics ont aussi leur rôle à jouer. Quelques francs d'économie à la fabrication impliquent trop souvent plusieurs centaines de francs de consommation électrique tout au long de la vie de l'appareil.

Pour EDF, tout va bien si la consommation augmente, même de mauvaise qualité (mauvais facteur de puissance), rien ne va plus si elle diminue (lampes basse consommation...). Notre électricien national aime bien les consommations continues, elles s'accordent bien avec la production nucléaire qui n'est pas modulable. Tant pis si le consommateur ne sait pas quelle consommation il paye. Pourvu qu'il paye. Service public ?

VMC = Ventilation mécanique incontrôlée

On ne peut pas parler des consommations cachées sans faire un détour par le circulateur de la chaudière et par la VMC (Ventilation mécanique contrôlée). Un circulateur de chaudière de chauffage central non asservi à un thermostat d'ambiance consommera chaque année plus d'électricité que le lave-linge ou le lave-vaisselle. Lorsque la chaudière est correctement raccordée, sa consommation n'est

que de 2,8 %. Elle est de 21,3 % de la consommation totale lorsqu'elle est mal raccordée (2 chaudières sur 3). La VMC qui n'est en fait qu'une ventilation électrique incontrôlée est un système très efficace pour consommer de l'électricité, elle fonctionne 24 heures sur 24 pour extraire vers le ciel les calories apportées par le chauffage du logement. La VMC extrait l'air chaud, vicié ou non, 24 h/24. Peu importe si tout au long de la journée personne n'est présent dans le logement : elle extrait. Le choix d'une VMC double flux, qui récupère la chaleur de l'air qui sort pour préchauffer l'air qui entre, n'est jamais proposé car c'est plus cher à l'achat. Il est possible en plus de l'asservir à un hygrostat d'ambiance (appareil qui mesure l'humidité de l'air) qui arrête la VMC quand il n'est pas nécessaire d'extraire l'air. Ceci n'est jamais proposé en France. Toutes ces économies possibles devraient être mises à la connaissance du grand public par EDF qui dispose d'un budget de promotion de 2,5 milliards de francs par an mais il faudrait que la volonté de vendre des KWh à tout prix cède la place à l'esprit de service public.

Comme pour tous les domaines de la consommation électrique, il est possible de sortir du nucléaire en s'enrichissant par le choix d'équipements économes (de classe A, les plus économes) et par un comportement de consommateur actif. Votre facture électrique diminue, donc votre pouvoir d'achat augmente... pour acheter de l'efficacité énergétique !

Gérard NALLET

.....
1) Ces thèmes sont développés dans *Facteur 4* (2 fois + de bien être en consommant 2 fois moins de ressources), Éditions Terre Vivante. Vous pouvez commander ce livre (320 pages) au Réseau contre un chèque de 138 F - port compris.



UN POUR TOUS TOUS POUR UN !

Fin 1998, trois militants de l'association Stop-Golfech ont été condamnés en appel après avoir occupé une tour de refroidissement de la centrale nucléaire de Golfech pour réclamer un débat sur les problèmes nucléaires.

Aujourd'hui, injonctions de payer et huissiers commencent à se manifester chez les trois antinucléaires.

- Si vous approuvez ces actions,
- Si vous pensez qu'elles sont utiles en complément d'un travail d'information de base que nous ne manquons pas de faire depuis 20 ans à Stop-Golfech,
- Si vous vous sentez condamné(e) à travers le verdict.

Alors vous pouvez le faire savoir concrètement :

— En nous envoyant un (ou plusieurs) chèque de 10 F (accompagné d'un courrier expliquant les motivations de votre solidarité) que nous transmettrons collectivement au Trésor Public.

Le montant des amendes s'élève à 15 000 F (15 000 F de plus sont en sursis). Nous avons réglé les frais de justice : 2 400 F accompagnés d'une lettre où nous signifions bien ne pas vouloir participer au discrédit de la justice.

— En participant financièrement à approvisionner notre compte pour faire face aux saisies qui risquent d'advenir concernant les dommages et intérêts : déjà 29 317,26 F à ce jour... avant majorations diverses.

— Nous refusons en effet de nous soumettre volontairement aux dommages et intérêts alloués à EDF ainsi qu'au franc de préjudice moral.

Nous tenons à votre disposition les courriers envoyés au Trésor Public et à

EDF pour motiver notre attitude, ainsi que les comptes concernant l'affectation des sommes déjà collectées.

CONTACT

Chèque(s) de 10 F à l'ordre du Trésor Public à envoyer à :
V.S.D.N.G 108, Bd de la Liberté
F-47000 Agen
Soutien financier à envoyer à la même adresse.



Réseau "Sortir du nucléaire"
9, rue Dumenge, F - 69004 Lyon
Tél. 04 78 28 29 22 • Fax. 04 72 07 70 04

Retrouvez-nous sur internet :

www.sortirdunucleaire.org

e-mail : rezo@sortirdunucleaire.org

Lettre d'information n° 6 • juin 1999 • abonnement pour un an : 50 F

Directeur de publication et maquette : Patrice Bouveret
 Merci à Pierre, Lidwine et Chard pour les dessins
 et à Alain Taurelle et Marie-Thérèse Lassinat pour les photos.

La reproduction des articles est autorisée et vivement conseillée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs.

CPPAP : 75 626 • ISSN 1276-342 x • Tirage : 9 000 exemplaires

Imprimé par Sézanne (Bron-69) sur papier 100 % blanchi sans chlore